

Revue générale de droit



Renée M. Goyette, *Interprétation de la convention collective 1982-1992*, tome I, Collection Atout Maître, Montréal, Société québécoise d'information juridique, 1993, 632 pages, ISBN 2-89032-622-5

Alain-Serge Mescheriakoff, *Droit public économique*, Paris, Presses Universitaires de France, Collection Droit fondamental, 1994, 283 pages, ISBN 2-13-046202-2

Ouvrage collectif, *Le nouveau Code civil : interprétation et application*, Les journées Maximilien-Caron 1992, Montréal, Les éditions Thémis Inc., 1993, 326 pages, ISBN 2-89400-018-9

Henri Pac, *Droit et politiques nucléaires*, Paris, Presses Universitaires de France, 1994, 364 pages, ISBN 2-13-045930-7

Yvon Renaud, Jean-Louis Baudouin, *Compagnies, corporations et sociétés par actions*, Collection lois et règlements, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 1993, 760 pages, ISBN 2-920831-42-9

Revue juridique des étudiants et étudiantes de l'Université Laval, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 1993, 137 pages, ISSN 0832-848X

Maurice Tancelin, *Source des obligations : L'acte juridique légitime*, Montréal, Wilson et Lafleur Ltée, 1993, 291 pages, ISBN 2-89127-271-4

Maurice Tancelin, *Des obligations, les techniques d'exécution et d'extinction*, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 1994, 255 pages, ISBN 2-89127-292-7

Manon Lavigne, Virginie Chan Sui Hing, Julie Boulanger, Hélène Paradis, Isabelle Solon Héral, Mounia Allouch and Richard Fridman

Volume 25, Number 4, December 1994

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1056278ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1056278ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Wilson & Lafleur, inc.

ISSN

0035-3086 (print)

2292-2512 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Lavigne, M., Chan Sui Hing, V., Boulanger, J., Paradis, H., Solon Héral, I., Allouch, M. & Fridman, R. (1994). Review of [Renée M. Goyette, *Interprétation de la convention collective 1982-1992*, tome I, Collection Atout Maître, Montréal, Société québécoise d'information juridique, 1993, 632 pages, ISBN 2-89032-622-5 / Alain-Serge Mescheriakoff, *Droit public économique*, Paris, Presses Universitaires de France, Collection Droit fondamental, 1994, 283 pages, ISBN 2-13-046202-2 / Ouvrage collectif, *Le nouveau Code civil : interprétation et application*, Les journées Maximilien-Caron 1992, Montréal, Les éditions Thémis Inc., 1993, 326 pages, ISBN 2-89400-018-9 / Henri Pac, *Droit et politiques nucléaires*, Paris, Presses Universitaires de France, 1994, 364 pages, ISBN 2-13-045930-7 / Yvon Renaud, Jean-Louis Baudouin, *Compagnies, corporations et sociétés par actions*, Collection lois et règlements, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 1993, 760 pages, ISBN 2-920831-42-9 / *Revue juridique des étudiants et étudiantes de l'Université Laval*, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 1993, 137 pages, ISSN 0832-848X / Maurice Tancelin, *Source des obligations : L'acte juridique légitime*, Montréal, Wilson et Lafleur Ltée, 1993, 291 pages, ISBN 2-89127-271-4 / Maurice Tancelin, *Des obligations, les techniques d'exécution et d'extinction*, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 1994, 255 pages, ISBN 2-89127-292-7]. *Revue générale de droit*, 25(4), 655–661.
<https://doi.org/10.7202/1056278ar>

Droits d'auteur © Faculté de droit, Section de droit civil, Université d'Ottawa, 1995

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

NOTULES

Renée M. GOYETTE, *Interprétation de la convention collective 1982-1992*, tome I, Collection Atout Maître, Montréal, Société québécoise d'information juridique, 1993, 632 pages, ISBN 2-89032-622-5.

Conçu essentiellement pour être un ouvrage de référence, ce volume couvre les principes généraux concernant la convention collective et la compétence de l'arbitre pour l'interpréter. Il s'agit d'un répertoire de toutes les sentences arbitrales et décisions des tribunaux de droit commun qui ont été rapportées au *Droit du travail express* entre 1982 et 1992.

Ayant pour objectif d'être complet et voulant surtout répondre à tous les besoins, ce volume peut être utilisé de plusieurs façons : le lecteur peut d'abord consulter la table des matières pour un aperçu global du livre et ainsi trouver le chapitre qui l'intéresse. Il peut aussi consulter l'index des sujets qui le réfère à la page qu'il désire. Il est à noter cependant que l'index étant bref, il englobe des sujets très larges. De plus, il n'y a aucune façon de retrouver une décision précise puisque SOQUIJ a choisi de ne pas ajouter de table des noms des parties. Donc, l'*Atout Maître* se veut un outil de repérage de la jurisprudence par sujet.

La présente édition est divisée en six chapitres qui sont intitulés : Convention collective, Arbitrage de différend, Arbitrabilité du grief, Compétence de l'arbitre, Preuve et réparation du préjudice.

L'auteur regroupe sous les subdivisions de chaque chapitre toute l'information pertinente au sujet en question. Il présente d'abord les commentaires qui guideront le lecteur; il réfère ensuite à la doctrine et enfin à toute la jurisprudence.

Les commentaires expliquent la structure de présentation de la jurisprudence, mentionnent les articles pertinents du *Code du travail* et du *Code canadien du travail* et soulignent les principaux courants jurisprudentiels élaborés par la Cour d'appel ou la Cour suprême du Canada. Le choix de la doctrine a, quant à lui, été déterminé selon le sujet abordé.

En ce qui a trait à la jurisprudence il est important de noter que toutes les

instances sont regroupées sous un seul résumé. De plus, chaque décision débute avec un mot clé, se poursuit avec un bref résumé de la cause et se termine par le nom des parties et sa référence complète pour ceux qui désirent consulter le texte intégral. Les décisions ne sont donc pas en ordre chronologique mais plutôt placées en ordre alphabétique selon leur mot clé. L'auteur précise au début de son volume que le résumé ne couvre qu'un seul sujet donc qu'il ne remplace d'aucune manière le résumé de la sentence ou du jugement publié au *Droit du travail express*. De façon générale la recherche pourra être complétée par la consultation de la bibliographie générale placée à la toute fin.

Par ailleurs, le repérage de la jurisprudence par sujet a certains attraits, mais il n'en demeure pas moins que si une table des noms des parties des décisions jurisprudentielles était jointe, le volume en serait plus complet.

En somme, ce volume est un outil de travail pour les futurs juristes ou les praticiens qui ont un objectif bien précis de recherche. Il peut d'abord paraître difficile d'accès, mais lorsqu'on a compris son fonctionnement il s'avère être un outil précieux car il permet de faire une économie de temps et d'énergie tout en étant à jour dans le domaine de l'interprétation de la convention collective.

Enfin, accessoirement à ce livre, qui est le tome I, on peut aussi consulter le tome II intitulé : *L'interprétation et l'application des clauses normatives de la convention collective* (avantages sociaux, heures de travail, mise à pied et licenciement, rémunération, etc.).

Manon LAVIGNE

Alain-Serge MESCHERIAKOFF, *Droit public économique*, Paris, Presses Universitaires de France, Collection Droit fondamental, 1994, 283 pages, ISBN 2-13-046202-2.

Voici un nouvel ouvrage qui s'intéresse au droit public économique. C'est dans le but de nous introduire au droit public écono-

mique que le professeur Alain-Serge Mesche-riakoff de l'institut d'étude publique de Lyon, nous offre ce livre. Il définit dans l'introduction ce qu'est le droit public économique en y incluant le débat doctrinal qui a précédé le développement de la définition.

Dans le chapitre préliminaire, l'auteur nous familiarise avec ce droit en nous présentant sa préhistoire ainsi que sa formation. Dans la section sur la préhistoire, il nous parle, par exemple de la seigneurie et de l'ordre fédéral et, dans la section sur la formation, de la naissance d'un secteur public, entre autres. Il termine ce chapitre en nous annonçant les trois autres parties de l'œuvre, qui traitent des trois raisons pour lesquelles l'État a besoin du droit public économique. Il parlera ainsi de la régulation du marché, du développement économique et de la réglementation du secteur public.

La première partie s'intitule « Le droit public de la régulation du marché ». L'auteur débute cette partie avec une brève introduction pour ensuite nous parler du « cadre juridique du marché » (chapitre 1), du « droit public de la concurrence » (chapitre 2) et des « polices économiques du marché » (chapitre 3).

La deuxième partie traite du « régime juridique du développement économique ». Cette partie contient seulement deux chapitres, soit « Les aides publiques économiques » et « La planification ».

La troisième partie (« Le droit du secteur public ») couvre « la structuration du secteur public » (chapitre 1) et « le droit public de l'entreprise publique » (chapitre 2).

Voici une œuvre qui est facile à suivre et est bien organisée. Elle contient un sommaire, un tableau des abréviations, un index de la jurisprudence citée ainsi qu'une table des matières. Il faut noter qu'après chaque chapitre on retrouve, comme il en est de même pour toute la *collection droit fondamentale*, un intitulé « pour aller plus loin » où l'auteur présente une bibliographie et approfondit quelques notions avancées dans le chapitre précédent.

Bref, c'est une œuvre facile à suivre où les idées sont clairement énoncées. L'auteur s'assure que nous saisissons bien le contenu en nous donnant maints exemples qui sont parfois jurisprudentiels. Une œuvre à consulter.

Virginie CHAN SUI HING

OUVRAGE COLLECTIF, *Le nouveau Code civil : interprétation et application*, Les journées Maximilien-Caron 1992, Montréal, Les éditions Thémis Inc., 1993, 326 pages, ISBN 2-89400-018-9.

Les Journées Maximilien-Caron 1992 avaient pour thème l'interprétation et l'application du nouveau Code civil. Comme le souligne Pierre-André Côté dans sa présentation de l'ouvrage, les organisateurs de la conférence soit, l'Université de Montréal et l'Association canadienne de méthodologie juridique, ont « cherché à susciter la réflexion sur des questions de nature méthodologique particulièrement associées à la mise en œuvre du Code civil ».

En guise d'entrée en matière, Jean-Louis Bergel nous présente le texte de sa conférence inaugurale portant sur les spécificités des codes et l'autonomie de leur interprétation. Ensuite, les différents textes issus de ces Journées sont regroupés en quatre grandes parties, lesquelles représentent les grands thèmes qui y ont été abordés.

Pour l'analyse du premier thème, soit « Les premières années d'interprétation — expériences et prospectives », les auteurs Jean-Marie Augustin, Arthur S. Hartkamp et André Morel traitent successivement des premières années d'interprétation du Code civil français, du Code civil néerlandais et du *Code civil du Bas-Canada*.

Le second thème porte sur les langues et frontières du Code civil. Pierre-André Côté, dans un premier temps, s'interroge sur les aspects historiques et comparatifs de la distinction effet rétroactif/effet immédiat de la loi nouvelle. Dans un deuxième temps, Gérard Goldstein aborde la question de l'interprétation du domaine d'application international du nouveau *Code civil du Québec*. Et finalement, John E.C. Brierley nous livre le fruit de sa réflexion sur les langues du *Code civil du Québec*.

Le troisième thème de cette conférence concerne les moyens d'interprétation du Code civil. Claude Masse, Madeleine Cantin-Cumyn, Albert Mayrand et Dominique Duclos y traitent successivement du recours aux travaux préparatoires dans l'interprétation du nouveau *Code civil du Québec*, à l'ancien Code pour interpréter le nouveau, aux précédents comme moyen d'interprétation du nouveau Code civil et à l'interprétation par la pratique dans l'interprétation judiciaire du

Code civil. H. Patrick Glenn, pour sa part, étudie l'apport du droit comparé à l'interprétation du *Code civil du Québec*. Et enfin, Serge Gaudet fait porter sa réflexion sur le rôle que jouera la doctrine québécoise au lendemain de l'entrée en vigueur du nouveau Code et sur l'impact de la recodification sur cette dernière.

Les professeurs Jean Pineau et Jean-Maurice Brisson sont responsables de l'analyse du dernier thème de cette conférence, soit celui des fondements philosophiques et de la portée normative du Code civil. Ils traitent donc respectivement de la philosophie générale du Code civil et de son rôle de droit commun au Québec. Enfin, le juge Jean-Louis Baudouin de la Cour d'appel du Québec signe la conférence de clôture de ces Journées.

Soulignons, en terminant, la présence d'une annexe fort intéressante sur les sources étrangères de certaines dispositions du *Code civil du Québec*.

Julie BOULANGER

Henri PAC, *Droit et politiques nucléaires*, Paris, Presses Universitaires de France, 1994, 364 pages, ISBN 2-13-045930-7.

Le domaine du nucléaire est un phénomène récent du XX^e siècle et la rapidité de son développement a imposé l'élaboration de politiques et de lois très spécifiques à chacun des États. L'auteur traite des politiques et du droit nucléaire français et réserve la dernière partie de son ouvrage au droit nucléaire international.

La première partie traite du droit nucléaire civil français qui a pour principal objectif le développement et l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques. Le régime français de droit nucléaire civil est constitué de décrets et non d'une loi d'ensemble. Les normes impératives et les règles de contraintes servent à éviter le gaspillage et à prévenir les catastrophes nucléaires comme celle de Tchernobyl. Enfin plusieurs institutions ont été créées pour répondre à des besoins spécifiques tels que l'administration, l'exploitation, la recherche et la sécurité.

La deuxième partie de l'ouvrage traite du droit nucléaire militaire français qui régit l'emploi de l'arme nucléaire. Cette arme nucléaire représente la puissance pour un État face à un autre État et sert d'élément de dissuasion dans les cas de situations conflictuelles.

La doctrine française de dissuasion nucléaire repose sur l'utilisation de la menace de représailles massives contrairement au modèle adopté par les deux superpuissances qui utilisent la doctrine de riposte graduée. Les régimes civil et nucléaire reposent sur des lois de programmations qui établissent les politiques à suivre pour une période de cinq ans.

Il existe deux types d'infrastructure qui permettent à l'état nucléaire de mettre en place sa défense nucléaire : la première sert à produire les armements nucléaires et la deuxième, à procéder aux essais nucléaires.

L'auteur traite du droit nucléaire international dans la troisième partie de son ouvrage. Le droit international nucléaire est composé d'un système mixte de droit civil et militaire. L'auteur définit en premier lieu la société nucléaire mondiale : l'origine de cette société a été les relations interétatiques et le besoin de définir un ordre nucléaire mondial désirable. Il traite de plus des diverses organisations internationales qui ont pour fonction de favoriser le développement des applications civiles de l'énergie nucléaire. En deuxième lieu l'auteur examine le droit des relations atomiques civiles qui a pour finalité l'élaboration de politiques de coopération pacifiques. Les politiques et les règles économiques, de responsabilité civile, de protection de l'environnement et de recherche sont traitées dans ce chapitre. En troisième lieu il aborde le droit des relations nucléaires stratégiques dans un contexte historique dominé par les deux grandes superpuissances. L'auteur relate les différentes étapes de développement du droit nucléaire à partir des relations américano-soviétiques.

En conclusion, l'auteur examine toutes les facettes du droit nucléaire et fait découvrir au lecteur toute la complexité de ce domaine. Le lecteur avide d'approfondir ses connaissances sur les différents sujets traités dans l'ouvrage trouvera à la fin de chacun des chapitres plusieurs références bibliographiques.

Hélène PARADIS

Yvon RENAUD, Jean-Louis BAUDOUIN, *Compagnies, corporations et sociétés par actions*, Collection lois et règlements, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 1993, 760 pages, ISBN 2-920831-42-9.

Ayant vu le jour pour combler autant les besoins des étudiants que ceux des

praticiens, ce recueil de textes conçu selon la série JUDICO est essentiellement un ouvrage de référence en droit corporatif. Il a pour objectif d'être le plus complet possible. À cet effet il reproduit des textes de lois tant québécoises que fédérales judicieusement choisis.

Le volume se divise en deux parties. La première partie inclut les lois et règlements du Québec les plus fréquemment utilisés. On y retrouve : la *Loi sur les compagnies du Québec* et ses règlements d'application, la *Loi sur les compagnies étrangères* et ses règlements d'application, la *Loi sur la mainmorte* et son règlement d'application, la *Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés*, la *Loi concernant les renseignements sur les compagnies* et ses règlements d'application, la *Loi sur l'inspecteur général des institutions financières* (extraits) et son règlement d'application, la *Charte de la langue française* (extraits) et ses règlements d'application, la *Loi sur les heures et les jours d'admission dans les établissements commerciaux*, la *Loi sur la liquidation des compagnies*, la *Loi sur les pouvoirs spéciaux des corporations* et la *Loi sur les valeurs mobilières* et son règlement.

On retrouve également en première partie des extraits d'*Instructions générales de la Commission des valeurs mobilières* dont ceux des *Instructions générales québécoises* ainsi que ceux des *Instructions générales canadiennes* les plus importantes.

La deuxième partie inclut les lois et règlements fédéraux suivants : la *Loi sur les sociétés par actions*, son règlement et une table de concordance entre la *Loi sur les sociétés commerciales canadiennes* et la *Loi sur les sociétés par actions*. La *Loi facilitant les transactions et arrangements entre les compagnies et leurs créanciers* a aussi été insérée.

Afin de retrouver facilement toute loi ou règlement contenu dans le volume les auteurs ont établi, au début, une table des matières générale. Puis dans certains cas pour être encore plus complet ils ont joint une table des matières pour une loi bien précise. Cependant, il n'y a que huit lois qui bénéficient d'une table des matières. Pour les autres lois ou règlements on doit utiliser d'autres moyens pour avoir une vue d'ensemble.

L'un de ces moyens est de feuilleter les textes législatifs et de prendre connaissance des divisions et sous-divisions.

C'est pour faciliter ce cheminement que, dans la plupart des lois ou règlements, chacun des articles ont un en-tête de quelques mots pour le résumer.

En ce qui concerne les index, ce volume est particulier puisqu'il en comporte deux, un index pour chaque partie. En plus, ils sont facilement identifiables puisque les pages sont de couleur roses. La première partie qui porte sur les lois et règlements provinciaux a un index global pour les lois seulement. Cet index nous guide selon le sujet vers la loi appropriée en nous indiquant l'article pertinent. Donc l'index est pour l'ensemble des lois québécoises et non seulement pour une loi particulière et il ne couvre pas les règlements. Pour la deuxième partie, l'index est exclusivement pour la *Loi sur les sociétés par actions*. Finalement, on constate que les index ne sont pas complets puisqu'il n'y a pas d'index pour les règlements autant provinciaux que fédéraux ainsi que pour la *Loi facilitant les transactions et les arrangements entre les compagnies et leurs créanciers*.

En somme, ce volume se veut un outil de référence qui regroupe l'ensemble de la législation qui est habituellement utilisée en droit corporatif.

Manon LAVIGNE

Revue juridique des étudiants et étudiantes de l'Université Laval, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 1993, 137 pages, ISSN 0832-848X.

La Revue Juridique des étudiants et étudiantes de l'Université Laval paraît annuellement; elle réunit les meilleurs travaux de recherche réalisés par les étudiants inscrits au baccalauréat en droit à cette université.

L'objectif de cette initiative étudiante est d'assurer une large diffusion aux meilleurs travaux dans la communauté juridique. En effet, c'est un moyen privilégié de faire connaître les talents de chercheurs en droit et de rédacteurs des étudiants. De même, la Revue permet au milieu juridique de prendre connaissance de la qualité du travail et du raisonnement juridique de la personne qui postule pour un stage et un emploi.

Dans la première section, les quatre travaux de recherche les plus méritants sont reproduits intégralement. Ces travaux ont

permis à leurs auteurs respectifs d'être récompensés : le prix Julien Chouinard offert par McCarthy Tétraut a été remporté par Josée Paradis, le deuxième prix offert par la Chambre des notaires du Québec a été accordé à Iliana Auverana, le troisième prix gagné par Marie Garneau et Caroline Vallières est offert par Grondin, Poudrier, Bernier et le quatrième prix, offert par le ministère de la Justice du Québec, a été remporté par Guillaume Cliche.

Ainsi, le premier travail de cette section est écrit par Josée Paradis et porte sur le maintien en emploi du travailleur âgé et constitue une analyse du recours prévu aux articles 122.1 et 123.1 de la *Loi sur les normes du travail*. Le deuxième travail, écrit par Iliana Auverana traite de la validité des actes de l'officier public *de facto*. Le troisième a pour objet la délimitation de la frontière maritime dans le golfe du Maine et a été rédigé par Marie Garneau et Caroline Vallières. Enfin, la première section de la Revue se termine avec le travail de recherche de Guillaume Cliche sur l'utilisation de la Convention européenne des droits de l'homme afin d'interpréter la Charte canadienne.

La deuxième section de la Revue contient les sommaires d'autres travaux méritoires disponibles sur commande en version intégrale. Les sujets qui y sont traités sont regroupés sous différentes rubriques. Entre autres, Yves Derome a fait un travail en droit administratif supervisé par le professeur Patrice Garrant portant sur l'indépendance judiciaire des tribunaux administratifs. L'auteur se demande si le droit d'être jugé par un tribunal indépendant et impartial garanti par l'article 11d) de la *Charte canadienne des droits et libertés* s'applique aux tribunaux administratifs. En analysant la jurisprudence l'auteur présente le contenu de cette exigence d'indépendance et les motifs qui plaident en faveur d'exigences similaires pour les tribunaux administratifs. Dans le domaine du droit constitutionnel, Monique Poulin a effectué un travail de recherche supervisé par le professeur Henri Brun portant sur l'évolution jurisprudentielle de l'application et de l'interprétation du critère de raisonabilité de l'article 1 de la *Charte canadienne des droits et libertés* depuis l'arrêt *R. c. Oakes*.

En somme, cette initiative étudiante originale par sa forme et l'éventail des questions qui y sont abordées est une addition opportune à la collection de revues juridiques au Québec. Ce genre de travail encourage les

étudiants dans leurs efforts de recherche et de rédaction tout en bénéficiant la communauté juridique toute entière.

Isabelle SOLON HÉLAL

Maurice TANCELIN, *Source des obligations : L'acte juridique légitime*, Montréal, Wilson et Lafleur Ltée, 1993, 291 pages, ISBN 2-89127-271-4.

Maurice Tancelin introduit son ouvrage avec une note d'humour en invoquant cette citation à propos du *Code civil du Québec* : « Tout changer pour cacher que ce que l'on change ne change rien ».

Ainsi, à travers une étude détaillée des « sources des obligations », où il traite de l'acte juridique légitime, il s'attachera à démontrer ce que le nouveau code a modifié ou renouvelé par rapport au système existant alors. Son plan se scinde en deux grandes parties, à savoir le contrat et l'acte unilatéral.

Dans son introduction, il fait ressortir les multiples sens du terme « obligation » en prenant soin de l'analyser à la lumière de son étymologie, du droit comparé et différents sens élaborés à son propos.

Quant à la première partie, il y analyse le contrat à l'aide de nombreux exemples et procède à cela selon les deux dimensions du *Code civil du Bas-Canada* et le *Code civil du Québec*. En partant de la définition du contrat, de ses conceptions et de ses principes directeurs ainsi que de ce qu'il appelle « les notions du contrat ».

Il examine ses éléments constitutifs, tant à l'égard des parties (consentement et capacité) qu'en ce qui concerne la chose sur laquelle il porte (objet et cause).

Il étudie par la suite les sanctions des conditions de formation du contrat, en faisant, comme partout ailleurs tout au long de l'ouvrage, un parallèle constant entre le *Code civil du Bas-Canada* et sa réforme en 1991.

Il explique également les effets du contrat, soit à l'égard des parties, soit ceux reconnus ou non vis-à-vis des tiers.

Enfin, il développe les modalités du contrat en décomposant l'analyse en trois points : le terme suspensif, la condition et la simulation.

Dans sa deuxième partie, il traite de l'acte unilatéral. À ce niveau, il a fractionné son étude en quatre sections principales.

Dans les deux premières, il définit les actes unilatéral individuel et collectif, et en donne les qualifications ainsi que les différents modèles. Dans la troisième, il retrace la formation et les effets de l'acte unilatéral, en procédant à une comparaison avec le contrat. Finalement, dans la dernière section, il analyse le phénomène des restitutions (ou les quasi-contrats) en reprenant les principales catégories, à savoir la réception de l'indu, la gestion d'affaires, l'enrichissement sans cause et la restitution des prestations.

Certains passages sont accompagnés de tableaux synoptiques, ce qui a pour effet de rendre l'ouvrage très accessible et très facile à consulter. De plus, l'auteur a adopté une démarche intéressante en définissant chaque terme-clef, en en donnant les différentes acceptions et en l'insérant dans le mécanisme des obligations ainsi qu'en numérotant les différents paragraphes. Enfin, l'ouvrage comprend les principales références bibliographiques ainsi qu'un index qui renvoie aux numéros des paragraphes qui sont concernés, ce qui rend son utilisation plus facile et mieux ciblée.

Mounia ALLOUCH

Maurice TANCELIN, *Des obligations, les techniques d'exécution et d'extinction*, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 1994, 255 pages, ISBN 2-89127-292-7.

This book constitutes the last volume in a series by Maurice Tancelin on the subject of *obligations* in civil law. While the earlier volumes in the series deal with the topics of contracts, civil responsibility and the effects of obligations (cf. (1994) 25 R.G.D. 659-660), this particular volume canvasses the questions associated with the execution and extinction of obligations.

This book is divided into two parts namely, the voluntary execution of obligations and the extinction of obligations without execution.

The division regarding the voluntary execution of obligations is divided into three very detailed chapters. In the first such chapter, the author undertakes an in-depth

analysis of the process of payment. This analysis includes a study of payment in general, payment by compensation and payment involving subrogation. In the next chapter, the topic of the alteration of obligations is addressed. This includes an analysis of the assignment of debts and of claims as well as a detailed study of novation and delegation. Finally, the third chapter covers Chapter V of Title one of Book V of the *Civil Code of Québec* entitled *Modalities of obligations*. This includes alternative obligations, facultative obligations, joint, divisible and indivisible obligations and of course, solidarity.

The second division deals with the extinction of obligations without execution; while it touches briefly on *release* and *confusion*, it is almost entirely devoted to the topic of extinctive prescription. Consequently, prescription is studied in great detail and is examined not only in the context of the Civil Codes of Québec and of Lower Canada but also as regards many other statutory laws.

It is worth noting that each topic in this book is analyzed by comparing the *Civil Code of Lower Canada* to the new *Civil Code of Québec*. In so doing, the author enables those that are versed in the C.C.L.C. to better assess the changes that have occurred while allowing those who have never worked with the C.C.L.C., such as recent law school graduates, to understand the origins of the new law. In addition, the book contains many references and analyses of cases that have had a profound impact on the evolution of the Québec legal system. The more important jurisprudence is analyzed in detail thus establishing a better understanding of the material and contextualizing the topics being addressed.

It is, however, recommended that this book be read with a *Civil Code of Lower Canada* and a *Civil Code of Québec* close at hand. This book covers numerous issues in great detail despite the fact that it is not very voluminous. As a result, many of the articles referred to are not presented in detail and reference to the law itself is often necessary. To facilitate this reference, this book contains a concordance table which includes a list of conventional symbols and abbreviations.

The topics that are the object of study in this book are analyzed in great detail. However, there is another important dimension to this book; namely, the critical approach taken by the author, Professor Tancelin. From

the very first paragraph of the foreword, the author's dismay with the state of Québec law under the *Civil Code of Québec* is quite obvious; throughout the book he makes no attempt to hide his dissatisfaction. His analysis, in addition to being informative, is often very critical of the reform undertaken by the legislator. This examination and detailed study serves to point out many inconsistencies and discrepancies that exist under the C.C.Q. and as a result, force the reader to reflect on the present state of Québec law and to draw his or her own conclusions. As well, the author's use of the C.C.L.C. as a comparative tool assists in better illustrating the consequences of certain legislative changes.

In all, this book provides some useful insight into the topic of the execution and extinction of obligations which is further enhanced by the author's intriguing method of analysis and criticism. It should however be noted that while this book is not voluminous, it does manage to cover a substantial amount of material in great detail. Consequently, for one to fully appreciate the qualities of this book, a careful reading is required.

Richard FRIDMAN